



Mont  
Saint  
Aignan

**ARRÊTÉ N° 2024.1359**  
**Délégation temporaire de fonction et de signature**  
**à Monsieur Gaëtan LUCAS**

Le Maire de MONT-SAINT-AIGNAN,

- VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2122-18 ;
- VU les délibérations n° 2020-07-02 et 2020-07-04 portant élection du maire et élection des adjoints au maire en date du 3 juillet 2020 ;
- VU l'arrêté municipal n°2020.727 du 6 juillet 2020 portant délégation de fonction relative à l'accueil du public et à la proximité à Madame Françoise CHASSAGNE ;
- VU l'arrêté municipal n°2021.821 du 15 juin 2021 portant délégation de fonction relative à la gestion des espaces publics à Monsieur Gérard RICHARD Conseiller municipal délégué ;
- Considérant que le bon fonctionnement des services municipaux et la continuité du service public doivent être assurés en l'absence pour congés de Madame le Maire, de Madame Françoise CHASSAGNE, Adjointe au Maire chargée de la proximité et de Monsieur Gérard RICHARD, Conseiller municipal délégué chargé de la gestion des espaces publics ;

**ARRÊTE :**

**ARTICLE 1er** – Monsieur Gaëtan LUCAS, Adjoint au Maire, reçoit délégation de fonction et de signature :

- dans le domaine de la proximité, en l'absence pour congés de Madame Françoise CHASSAGNE, du 22 juillet au 9 août 2024,
- pour la gestion des espaces publics, en l'absence pour congés de Monsieur Gérard RICHARD, du 19 juillet au 9 août 2024.

**ARTICLE 2** – La présente délégation comprend l'habilitation à signer tous documents tels que les arrêtés, les contrats, les courriers et les pièces administratives, concernant les domaines énoncés dans les arrêtés visés ci-dessus.

**ARTICLE 3** - Madame la Directrice Générale des Services de la Ville est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation est transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Maritime et notifiée à l'intéressé.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 10 juillet 2024

**Catherine FLAVIGNY**  
**Maire de Mont-Saint-Aignan**

Certifié exécutoire par la transmission en Préfecture  
la publication et la notification en date du :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604511-20240710-20241359-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2024